



Association des gens
d'affaires de Villeray

Montréal, le 11 juin 2003

Madame Louise Roy
Présidente de Commission
OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec)
H3A 1X6

**Objet : Projet de réaménagement et de développement
du Centre de tennis du parc Jarry**

Madame la Présidente,

En mars dernier, nous - l'Association des gens d'affaires de Villeray (AGAV) - nous sommes présentés devant les commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal afin d'exprimer notre appui au projet de réaménagement et de développement du Centre de tennis du parc Jarry (CTPJ). Comme une dizaine de groupes et individus de la communauté, nous avons fait valoir les avantages de ce projet devant les commissaires, nous attendant pour notre part à ses retombées économiques.

C'est donc avec intérêt que nous avons parcouru le rapport de l'Office, rendu public le 16 avril dernier. Comme d'autres, nous nous sommes réjouis de voir le rapport de l'OCPM reconnaître la valeur globale du projet soumis à la consultation publique, assorti de commentaires visant à le bonifier.

Aujourd'hui, nous accueillons avec enthousiasme le projet bonifié de Tennis Canada. À l'évidence, si le concept global a été respecté, il n'en demeure pas moins qu'avec le rétrécissement appréciable de la promenade et le déplacement des terrains de tennis, le nouveau plan vient répondre directement à la préoccupation exprimée par certains de nos concitoyens quant à l'utilisation des espaces verts sis au nord du site du CTPJ.

Le consensus atteint le 1^{er} mai dernier par Tennis Canada et la Ville de Montréal nous apparaît certainement comme la plus heureuse des solutions, en toute cohérence avec l'environnement du parc, en tout respect pour ses usagers.

Comme bien d'autres organismes de l'arrondissement, l'AGAV a établi avec Tennis Canada un dialogue constructif qui ouvre la porte à une collaboration fructueuse pour nos membres. À cet égard, nous vous rappelons que les Internationaux de tennis du Canada sont un pôle d'attraction annuel qui permet d'amener une clientèle nouvelle, sensible à la découverte de commerçants dédiés, particulièrement dans le secteur de la restauration. Le quartier foisonne de plus en plus en restos et bistros. Il y a donc là une belle occasion pour nos membres d'attirer et de fidéliser cette nouvelle clientèle. Il est important de toujours garder à l'esprit qu'il s'agit d'un événement majeur pour notre quartier comme pour l'économie montréalaise.

Le lien affaires dans Villeray

En somme, madame la Présidente, nous estimons que le CTPJ est l'un des meilleurs équipements collectifs sur le territoire de la Ville, accueillant l'un des événements sportifs mondiaux les plus prestigieux, lequel bénéficie d'une visibilité extrêmement appréciable pour la grande région métropolitaine et a un impact touristique enviable.

Par la présente, l'Association réitère donc son appui au projet de Tennis Canada et de ses partenaires, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Comme nous le faisons valoir devant les membres de l'Office - en mars 2003 - nous vous recommandons d'accueillir favorablement le projet de réaménagement et de développement du CTPJ et demandons à l'administration municipale de s'assurer de sa réalisation dans les meilleurs délais. Nous en sommes convaincus, ce projet contribuera énergiquement à la santé économique de notre ville et de notre arrondissement, et fera la fierté du quartier et de sa communauté, chez les gens d'affaires comme parmi les citoyens.

Nous vous prions de croire, madame la Présidente, à l'expression de notre plus haute considération.



Michel St-Pierre
Président